

## **Notes pour la réunion du Groupe informel d'étude de l'OMD sur les négociations de l'OMC pour la facilitation des échanges**

(objet : réunion du GNFE de l'OMC du 5 au 9 novembre 2007)

Remarque : Le Secrétariat de l'OMD n'a pas assisté à la réunion de l'OMC. J'ai préparé ces notes pour un usage personnel dans le cadre de la réunion du Groupe informel d'étude de l'OMD du 19 novembre, sur la base de données et d'informations fournies par mes collègues à Genève qui ont participé aux réunions. Ces notes sont disponibles sur le site web de l'OMD, ainsi que l'ont demandé les Membres participant à la réunion du Groupe informel d'étude de l'OMD du 19 novembre. Les Membres qui souhaitent utiliser le contenu de ces notes doivent contacter leur propre source d'informations à Genève / dans la capitale (ex : bureau de la délégation de Genève, ministère des affaires étrangères, ministère du commerce, etc.) à des fins de vérification.

14 novembre 2007  
Toni Matsudaira

### **Introduction**

1. La réunion du GNFE de l'OMC a eu lieu à Genève du lundi 5 au vendredi 9 novembre. Les réunions de l'OMD consacrées à la facilitation des échanges se déroulaient en même temps. La date de la réunion de l'OMC a été fixée peu de temps auparavant en raison du caractère urgent des évolutions intervenues dans d'autres réunions importantes de l'OMC : le Secrétariat de l'OMC a informé le Secrétariat que la situation à Genève ne permettait pas aux membres de l'OMC de fixer d'autres dates pour le GNFE.
2. Jusqu'ici, lors de situations comparables, le Secrétariat de l'OMD effectuait des déplacements de un ou deux jours en adaptant l'ordre du jour de la réunion de l'OMD. Le fonctionnaire responsable a proposé cet arrangement mais cela n'a pas été possible cette fois-ci.
3. En conséquence, l'OMD n'a assisté à aucune des réunions du GNFE de l'OMC depuis la session de juillet du Conseil. Le Secrétariat n'a donc pas participé à la réunion du GNFE de l'OMC du mois de novembre. Les éléments que je fournis ici se basent donc sur les données et les informations transmises par mes collègues à Genève ayant assisté aux réunions. Si les Membres souhaitent utiliser le contenu de ce résumé, ils doivent contacter leur propre source d'informations à Genève / dans la capitale (ex : bureau de la délégation de Genève, ministère des affaires étrangères, ministère du commerce, etc.) à des fins de vérification.

### **Avant la réunion du GNFE de novembre**

4. Avant la réunion du GNFE de l'OMC du 5 au 9 novembre, le Président de l'OMC (Ambassadeur du Guatemala à l'OMC) a organisé des consultations avec certains Membres de l'OMC sur la teneur des prochaines étapes des négociations de facilitation des échanges. Ces consultations se sont déroulées les 10, 11 et 17 octobre.

5. Le résultat a fait l'objet d'une synthèse dans une note du Président de l'OMC jointe à la télécopie d'invitation à la réunion de l'OMC prévue du 5 au 9 novembre. Grâce à ces consultations, le Président de l'OMC a décelé un souhait commun *"d'intensifier le processus d'élaboration du consensus par le biais d'un exercice de rédaction plus précis, s'appuyant sur les données recueillies par le Secrétariat de l'OMC. ... Les Membres de l'OMC continuent de soutenir une approche transparente, collective et dirigée par les Membres."*

### **Modalités du GNFE de l'OMC de novembre**

6. Parallèlement à cette remarque, le Président de l'OMC a fixé comme suit les modalités de la réunion du GNFE de l'OMC, afin d'accélérer les négociations :
- La semaine a commencé par une session plénière dans la matinée du lundi 5 novembre. Des documents nouveaux et révisés de l'OMC ont été présentés.
  - La session plénière formelle du lundi matin a été suivie d'une session plénière informelle de travail. Au cours des matinées du lundi et du mardi, le Président du GNFE de l'OMC a organisé des sessions de travail plénières et informelles sur les propositions des Membres de l'OMC concernant l'Article X du GATT ainsi que le traitement spécial et différencié (TSD). Les Membres de l'OMC ont travaillé sur la base de textes proposés dont l'identification avait été rendue impossible en supprimant les numéros de référence et les noms des pays parties prenantes.
    - Au cours de la matinée du lundi, les Membres de l'OMC ont travaillé sur les thèmes suivants :
      - Publication et disponibilité des renseignements
      - Publication sur l'Internet
      - Création de points d'informations
      - Délais entre la publication et la mise en œuvre
      - Consultation et observations sur les règles nouvelles et remaniées
    - Au cours de la matinée du mardi, les Membres de l'OMC ont travaillé sur les thèmes suivants :
      - Décisions préalables
      - Droit de recours
      - Mécanisme de recours dans une Union douanière
      - Alertes sur les importations, détention et procédures de test
    - Au cours de la matinée du mercredi et du jeudi, les Membres de l'OMC ont travaillé sur les thèmes suivants :
      - TSD

- Ces sessions plénières des matinées du lundi au jeudi ont été suivies de sessions de travail informelles thématiques auxquelles ont assisté les Membres de l'OMC intéressés. Ces sessions de travail de l'après-midi étaient conduites par des Membres de l'OMC. Elles étaient animées par des Membres de l'OMC eux-mêmes ; le Président et le Secrétariat de l'OMC n'ont rempli aucun rôle particulier.
7. A ma connaissance, par exemple, une session du lundi après-midi dirigée par un Membre de l'OMC a réuni la Barbade, la Chine, le Taipei chinois, le Costa Rica, l'Égypte, la Communauté européenne, le Guatemala, l'Inde, le Japon, la Corée, la Malaisie, le Mexique, la Norvège, l'Afrique du Sud, la Suisse et la Turquie. La présence de la douane à cette réunion m'a été signalée.
  8. Lorsque le Président de l'OMC a fixé les modalités de ces réunions, il souhaitait que la session plénière du matin aboutisse à une liste de points sur laquelle les groupes de travail de l'après-midi réunissant des Membres intéressés de l'OMC se pencheraient et feraient ensuite état de leurs réflexions.
  9. La semaine de réunions s'est achevée sur une session plénière formelle le vendredi 9 novembre. Cette réunion a pris acte des progrès réalisés au cours de la semaine.

### **Points intéressants des négociations**

10. Un nouveau document a été créé. Ce nouveau document, intitulé TN/TF/W/150, a été soumis par l'Égypte et porte sur une expérience nationale de réforme et de restructuration des procédures et mesures liées aux échanges, à savoir, la *General Organization for Exports and Imports Control* (GOEIC ou Organisation générale pour le contrôle des exportations et des importations), qui est une sorte d'agence à guichet unique.
11. Deux propositions ont été faites concernant la publication sur l'Internet : l'une des deux avait une structure et un champ d'application plus simples que l'autre. Il semble que de nombreux Membres de l'OMC aient préféré la proposition la plus simple. Les pays en développement ont indiqué qu'ils avaient besoin d'une certaine souplesse.
12. Il y a eu trois propositions sur la création de points d'information. De nouveau, il semblerait que de nombreux Membres de l'OMC aient préféré la proposition la plus simple.
13. En matière de publication et de consultation préalables, plusieurs Membres des pays en développement de l'OMC ont estimé que les projets de taux de droits de douane ne seraient pas publiés avant leur entrée en vigueur.
14. Deux propositions ont été faites concernant les décisions préalables. Là encore, il semblerait que bon nombre de Membres de l'OMC aient préféré la proposition la plus simple.

15. Les propositions de mécanismes de recours dans une Union douanière ont nettement opposé les membres de l'OMC.
16. Une proposition révisée (document informel) sur la séparation entre la mainlevée et le dédouanement a été débattue dans le cadre des procédures de recours. Selon mes collègues, certains Membres de l'OMC venant des pays en développement, notamment d'Amérique Latine, ont affirmé qu'ils ne disposaient pas d'un système de garantie. Le Secrétariat a souhaité vérifier ce point.
17. Il y a eu deux propositions sur le TSD. Plusieurs Membres de l'OMC ont suggéré d'étudier les éléments communs aux deux propositions, tels que les éléments intervenant avant la signature d'un accord sur la facilitation des échanges et ceux intervenant après. Certains Membres de l'OMC intéressés ont participé à une session de travail dirigée par un Membre sur le TSD.
18. Une réunion dirigée par un Membre de l'OMC s'est tenue sur l'utilisation des normes internationales. Cette question représente l'un des centres d'intérêt de l'OMD. Une réunion dirigée par un membre de l'OMC a été organisée sur le thème du guichet unique.
19. Beaucoup de négociateurs ont indiqué que les négociations étaient plus rapides. Plusieurs délégués ont affirmé qu'ils souhaitent continuer sur cette voie. Les Membres de l'OMC venant de pays en développement ont indiqué qu'ils souhaitent des garanties en matière de RC / AT (renforcement des capacités et assistance technique s'ils s'engageaient à mettre en œuvre leurs obligations).

#### **Prochaine réunion du GNFE de l'OMC**

20. La prochaine réunion du GNFE est programmée à titre provisoire pour la semaine du 10 décembre.

#### **Observation du Secrétariat concernant les modalités des négociations sur la facilitation des échanges de l'OMC**

21. J'aimerais partager les observations du Secrétariat sur les modalités du travail de rédaction de l'OMC. Le Secrétariat estimait que le travail de rédaction de l'OMC serait davantage effectué lors de réunions informelles des Membres intéressés de l'OMC. Le Secrétariat n'aurait presque pas accès à ces rassemblements informels, à moins d'y être explicitement invité par les Membres de l'OMC. Mes comptes-rendus sont donc davantage centrés sur l'explication des modalités des réunions de l'OMC que sur l'explication du contenu des négociations.
22. Parallèlement au fait que le Secrétariat n'a pas participé aux réunions de l'OMC depuis juillet 2007 il convient, afin de préserver les intérêts de l'OMD et de la douane dans les négociations de l'OMC, de garantir une plus grande

implication de la part des administrations Membres dans les processus de négociation de l'OMC.

23. En conséquence, l'un des objectifs de la rédaction de l'Annexe au document PC0192 est de permettre aux administrations Membres de participer efficacement au processus de négociation de l'OMC. L'autre objectif est d'inspirer un éventuel examen des instruments et des outils de l'OMD.